

Procès-verbal :
Troisième conseil d'école
Vendredi 15 juin 2012

Etaient excusés: Mme Pascaud (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Soulas (ATSEM), Mme Laval (congé maternité), Mme Nedey (parent d'élèves).

Etaient présents:

Pour les municipalités:

M Jouanny (Mairie de Bouesse), Mmes Pichard et Aumaréchal (Maire et Adjoint de Mosnay), Mr Cacciti(Maire de Tendu).

Pour les parents d'élèves:

Mesdames Cordobes, Cluzelle, Foulatier, Lorilloux, Tauvie et M Tauvie

Pour l'équipe enseignante:

Ecole de Bouesse: M Maître (remplaçant de Mme Laval), Mme Chanéac, Mme Vincent(ATSEM)

Ecole de Tendu: Mme Nekrassoff et Mme Paillot, Mme Ballereau (ATSEM)

Ecole de Mosnay:M Brouard, Mme Dupuy, Mme Hauswald.

Ouverture de la séance à 18h.

1) Présentation éventuelle des nouveaux collègues :

Pas de changement dans les équipes pédagogiques. Mme Nekrassoff assurera la coordination du RPI dès la rentrée prochaine, les directrices des trois écoles souhaitent en effet que la fonction tourne régulièrement.

2) Approbation et suite du compte-rendu du deuxième conseil d'école.

Le compte-rendu du deuxième conseil est approuvé à l'unanimité.

3) Les travaux et achats dans les écoles :

ECOLE	MATERIEL	Réalisation
BOUESSE	2 meubles de rangements ont été achetés	reçus
	1 meuble à casier pour la classe de Mme Laval	A venir
TENDU	Matériel de sport	reçu
MOSNAY	Un budget pour du matériel de sport a été demandé et accordé pour 2012, les achats seront faits à la rentrée.	
TROIS ECOLES	Matériel informatique	A prévoir

TRAVAUX ET ACQUISITIONS RELEVANT DES MAIRIES

ECOLE DE BOUESSE	Prévoir un convecteur dans la salle photocopieuse	A venir
ECOLE DE TENDU	Pose de papier peint dans la BCD et refaire le placard encastré de la classe de Mme Paillot (humidité) et les gouttières sont en mauvais état.	A venir
ECOLE DE MOSNAY	Pour la cour, les enseignantes souhaiteraient que les poteaux en bois soient, si possible, peints en blanc afin de pouvoir réaliser des totems en arts visuels pour égayer la cour. Dans la classe de Mme Dupuy, les stores sont à vérifier.	

4) Bilan de l'aide personnalisée de la dernière période: 2011/2012

	4 ^{ème} PERIODE	5 ^{ème} PERIODE
MS	2	3
GS	2	12
CP	7	7
CE1	10	8
CE2	4	1
CM1	4	5
CM2	5	5
TOTAL	34	41

5) Utilisation des locaux scolaires: stages de remise à niveau avril, juillet et août et aide personnalisée 2012/2013

-Un stage de remise à niveau a été organisé dans les locaux de l'école de Tendu en avril, il était assuré par M Brouard et a concerné 5 élèves de CM1-CM2. Ces stages sont à nouveau proposés aux familles en juillet et en août, celui du mois d'août concernera plus particulièrement les CM2 et se déroulera à Tendu avec M Brouard la dernière semaine d'août. Celui du mois de juillet est en cours d'organisation et concernera des CM1, à Mosnay avec Mme Dupuy.

Les mairies autorisent les enseignants à continuer d'utiliser les locaux scolaires.

6) Evaluations nationales CE1 et CM2

- Les CE1 et les CM2 ont passé les évaluations nationales durant la semaine du 21 au 25 mai 2012 (les épreuves circulent au sein du conseil). Chaque famille a été reçue individuellement en CE1 pour examiner les résultats de son enfant. En CE1, les élèves ont été évalués sur 60 items en français et 40 en mathématiques. Ces évaluations sont une évaluation bilan des connaissances.

- Résultats des CE1 :

Français					Mathématiques				
Score moyen 20 élèves					Score moyen 20 élèves				
13 / 20	7 / 10	7 / 10	6 / 10	4 / 10	6 / 10	7 / 15	3 / 4	3 / 7	3 / 4
Lire	Écrire	Vocabulaire	Grammaire	Orthographe	Nombres	Calculs	Géométrie	Grandeurs et mesures	Organisation et gestion de données

Pas d'élèves inférieurs à 33 %, 7 élèves entre 33% et 50% , 8 élèves entre 50 et 66%, 5 élèves supérieurs à 66%

En CM2, les familles pour lesquelles un PPRE Passerelle pour le collège a été établi ont été reçues : le PPRE Passerelle permet de cibler les difficultés de l'élève et la mise en place d'aide au collège dès le début de la sixième. Mme Hauswald recevra les autres familles pour faire un bilan général de l'année de CM2 au courant du mois de juin. Les 15 CM2 passent en sixième : 13 iront au collège d'Argenton, 2 ont demandé une dérogation pour le collège de Neuvy St Sépulchre. Le collège d'Argenton a été visité le jeudi 14 juin et Mme Catimel, professeur d'allemand, est intervenue pour présenter sa matière dans la classe des CM1-CM2.

- Résultats aux évaluations nationales CM2 : les résultats sont meilleurs qu'en 2010-2011 mais, pour mémoire, les évaluations avaient lieu auparavant en janvier. Les compétences fragiles restent le vocabulaire et les problèmes, ce qui correspond aux axes du projet d'école. Les résultats n'ont pas été fournis cette année à l'inspection, il n'y aura donc pas de comparaison avec les résultats du secteur de collège ou du département.

Français					Mathématiques				
Score moyen 15 élèves					Score moyen 14 élèves				
10 / 15	8 / 10	6 / 10	9 / 15	7 / 10	4 / 6	9 / 15	4 / 5	5 / 8	3 / 6
Lire	Écrire	Vocabulaire	Grammaire	Orthographe	Nombres	Calculs	Géométrie	Grandeurs et mesures	Organisation et gestion de données

Sur 15 élèves: pas d'élèves inférieurs à 33%, 3 élèves entre 33 et 50 %, 5 élèves entre 51 et 65 %, 7 élèves supérieurs à 66 % .

7) Sorties des trois écoles durant la dernière période :

RPI : Rencontre à Tendu de tous les élèves le mardi 5 juin.

Bouesse : Sortie de fin d'année au Château de Tercillat, le 10 mai
Cinématernelle, *Eugénio*, le 14 mai
Conteuse de la bibliothèque d'Argenton, le 29 mai
11 juin, journée omnisport à Argenton
19 juin, rallye mathématiques des GS à Tendu

Tendu :

GS/CP/CE1 : Ecole et cinéma : Mon voisin Totoro : jeudi 19 avril

Journée omnisports : lundi 4 juin à Argenton sur Creuse

Votes Escapages à la mairie : lundi 7 mai

GS/CP :Sortie à Tercillat avec la maternelle : jeudi 10 mai.

Travail avec Patrick Bléron

Intervention M'tes dents GS/CP : 22 juin et visite médicale GS

Réunion d'information aux familles des futurs CP le 19 juin

Mosnay :

CE1-CE2 : dans le cadre de la liaison CE1-CE2, les élèves ont découvert l'équitation au centre équestre du Pêchereau les 29 et 30 mars.

Sorties des élèves de Mosnay :

- Jeudi 10 mai : exposition scientifique FRMJC à Argenton sur la météorologie.
- Mardi 15 mai : visite du Pôle des Etoiles à Nançay.
- Vendredi 25 mai : Ecole et Cinéma, L'Homme qui rétrécit.

Pour les CM1-CM2, cycle vélo au mois de mai, merci aux parents qui ont passé l'agrément.

Pour les CM2, visite du collège.

8) Prévision des effectifs rentrée 2012 et répartition des classes :

Bouesse : 56 élèves :

Classe de Mme Laval : 23 PS et 6 MS

Classe de Mme Chanéac : 12 MS et 15 GS

Tendu : 48 élèves

Classe de Mme Paillot : 23 CP

Classe de Mme Nekrassoff : 19 CE1 et 6 CE2

Mosnay : 50 élèves

Classe de Mme Dupuy : 18 CE2 et 7 CM1

Classe de Mme Hauswald : 13 CM1 et 12 CM2.

EFFECTIF TOTAL RPI 2012/2013 154 ELEVES

Il est demandé aux mairies si les budgets ont été revisités étant donnée l'évolution croissante des effectifs comme il avait été demandé à Mme Augras.

Les mairies doivent faire l'acquisition de mobilier scolaire . Une réunion préalable au conseil d'école a eu lieu entre les municipalités et les enseignants pour réfléchir à des solutions pour la rentrée 2013 où la prévision des élèves attendus est de 163 à ce jour.

9) Projets 2012/2103 : Classe de mer CP

Un projet pour les deux classes de Tendu était en cours. Le nombre d'élèves ayant augmenté à Tendu, il est décidé que seule la classe des CP partirait. Ce projet pourra se faire si une autre classe du département part avec celle de Mme Paillot. Si le projet aboutit, il s'agirait de partir une semaine à Angoulins en Charente maritime (17), probablement en avril 2013. Le coût par enfant est de 389,35€ , les mairies s'engagent à participer à hauteur de 146.23€, le conseil général prendrait en charge :73,17€ .La coopérative scolaire pourrait financer 20€, il resterait donc à payer aux familles 150€ . Cette somme pourra être encore diminuée en fonction des actions spécifiques qui seront mises en place l'année prochaine. Mme Paillot a fait le choix de ne pas s'inscrire au projet Ecole et cinéma l'année prochaine afin de faire des économies.

10) **Matériel informatique** : un devis sera présenté au premier conseil d'école afin que les élus puissent en tenir compte pour leurs budgets 2013.

11) Garderies :

Une enquête a eu lieu pour savoir si les familles seraient intéressées par une garderie à Bouesse. La garderie fera donc un essai jusqu'en décembre et continuera en fonction de la fréquentation.

A Tendu ,Mme Nekrassoff précise que le taux de fréquentation est supérieur à celui annoncé lors du deuxième conseil d'école. Mr Cacciti déclare que ce sujet ne doit pas être abordé en conseil d'école, que cela ne regarde pas l'école , mais que toutefois, il s'est renseigné et qu'à partir du moment que Mme Robin est dans les locaux, il n'y a aucun souci. Mme Pichard, Maire de Mosnay, explique la convention CAF et les obligations liées :nombre d'enfants, personnel avec le BAFD.

A Mosnay, Mme Hauswald remarque qu'il faudra faire preuve de vigilance pour le nombre d'élèves attendant le car de Tendu (de 16h15 à 16h30) gardés par Mme Cedano.

12) Nouveau règlement intérieur :

Un règlement simplifié du RPI, conforme au règlement départemental, est proposé et approuvé par l'ensemble des membres du conseil d'école.

13) Constitution du bureau des élections 2012/2013

Mesdames Foulatier, Lorilloux, Cordobes et Cluzelle sont volontaires.

14) Coopérative scolaire: bilan des activités et achats financés en 2011/2012

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents d'élèves pour leur implication dans les actions menées : vente de torchons, repas tartiflette, Tombola...

Le solde au 15 juin du compte de la coopérative scolaire est d'environ 141€ , il a été dépensé 40 € par élève cette année.

Cette année, les écoles ont pu acheter des livres, du matériel de bricolage, des jeux, des cadeaux : Noël, futurs 6èmes et effectuer des sorties scolaires, ainsi que financer des entrées au cinéma, et divers transports.

15) Questions diverses.

- Rencontre avec les parents :

Afin de vous permettre d'aider au mieux votre enfant dans ses apprentissages, les enseignants des cycles II et III du RPI vous proposeront une petite rencontre en début d'année scolaire. Il sera ainsi vu plus en détails les cahiers et outils de vos enfants, les devoirs à la maison et les différentes activités que vous pouvez faire avec votre enfant pour l'aider au mieux. Plusieurs dates seront proposées. Il y aura 4 ou 5 parents avec leurs enfants à chaque rencontre. En septembre 2012, les enseignants feront passer un calendrier où vous pourrez vous inscrire. D'ores et déjà sachez qu'elles auront lieu à Tendu les 13, 17, 20 et 24 Septembre de 16H à 17H. Les enseignantes de maternelle ne savent pas encore sous quelle forme ce dispositif pourrait avoir lieu et s'il aura lieu.

- Projet proposé par la municipalité de Mosnay :

Il s'agirait pour la classe des CM1/CM2 de participer à un projet autour de l'alimentation, de la cantine et son approvisionnement en produits locaux. Le personnel de la cantine de Mosnay ainsi que quelques parents volontaires du RPI seront conviés à 3 demi-journées de formation.

(Cf la plaquette jointe)

- Départ de Mr Maître :

M Maître, qui a assuré le remplacement de Mme Laval, remercie chaleureusement l'accueil qu'il a reçu auprès des municipalités, du personnel, des parents et des enseignants.

- Personnel assurant les décharges :

Les parents sont ravis que cette année un enseignant (M Brouard) assurait les divers remplacements au sein du RPI et ils souhaiteraient qu'il en soit de même l'an prochain.

Mme NEKRASSOFF
Directrice de Tendu

REGLEMENT SIMPLIFIE DU RPI BOUESSE-MOSNAY-TENDU (conforme au règlement départemental consultable dans les écoles)

1. Informations d'ordre général :

HORAIRES DES ECOLES: <i>Il est obligatoire d'arriver à l'heure.</i>		
BOUESSE	9h15-12h15	13h25-16h25
MOSNAY	9H10-12H10	13H15-16H15
TENDU	8h45-11h45	12h55-15h55

- Si vous devez récupérer votre enfant pendant le temps scolaire: l'enseignant(e) vous fera signer une décharge de responsabilité.
- Seules les personnes majeures sont autorisées à venir chercher les enfants de l'école maternelle.
- L'assiduité scolaire, y compris en maternelle, est obligatoire.
- Signaler l'absence de votre enfant avant 10h, par téléphone :
Ecole de Bouesse : 02 54 25 10 27
Ecole de Mosnay : 02 54 24 19 44
Ecole de Tendu : 02 54 24 31 81 ou 02 54 25 16 04
- En cas d'absence de transport scolaire, votre enfant peut être accueilli dans sa commune de résidence dans la limite d'un nombre respectant la sécurité des enfants. L'accueil dans les cantines et garderies est décidé par les municipalités.

2. Sécurité :

- Votre enfant doit avoir une assurance scolaire: responsabilité civile + individuelle accident.
- Il est interdit aux élèves :
 - d'apporter à l'école tout objet susceptible d'occasionner des blessures ou incendie (allumettes, briquet, couteau ou ciseaux, pistolet ou amorces, parapluie dangereux, lance-pierres ...)
 - d'apporter à l'école des objets de valeur , des jeux susceptibles de créer des conflits, les téléphones portables sont interdits.
 - de se livrer à des jeux ou activités violents et de nature à causer des accidents à eux-mêmes ou aux autres.
 - de jouer dans les toilettes.
 - de se trouver seul dans une salle de classe pendant la récréation.

3. Hygiène et santé :

- La propreté est nécessaire pour la vie en collectivité: vérifier régulièrement les poux, avoir une bonne hygiène corporelle et, pour les plus jeunes, être propre, y compris pour la sieste.
- Les médicaments, dans leur emballage d'origine, pourront être délivrés par les enseignants à titre exceptionnel: ordonnance + autorisation écrite signée des parents.

4. Comportement et vie scolaire :

- Le matériel scolaire devra être utilisé avec soin: livres, manuels scolaires ... Tout matériel abîmé devra être remboursé par la famille de l'enfant concerné.
- Les devoirs devront être faits et les documents pour les familles lus et signés.
- Le respect des règles de l'école et la politesse devront être observés par tous les enfants.
- Conformément aux dispositions de l'article L 141-5 du code de l'éducation, le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

.....✂.....

Je, soussigné (e), Madame, Monsieur

Responsable de l'enfant

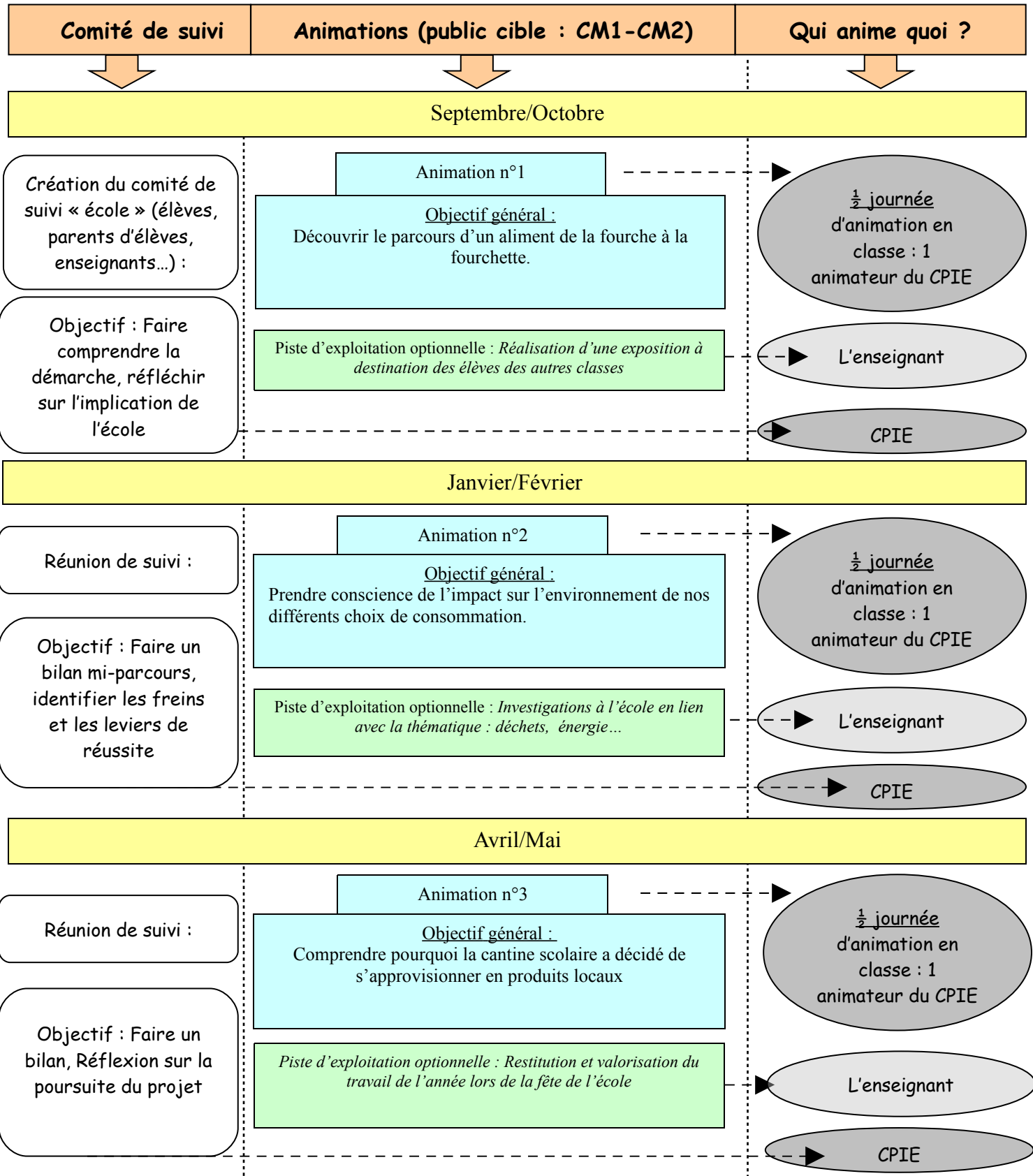
atteste avoir lu le règlement du RPI Bouesse-Mosnay-Tendu et m'engage à le respecter.

Signature des parents:

Approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux Accompagnement pédagogique

Objectif global : Comprendre pourquoi la cantine scolaire a décidé de s'approvisionner en produits locaux.

Année scolaire 2012-2013



Merci de confirmer votre participation auprès de l'équipe du CPIE au 02-54-39-23-43